

**MAIRIE DE  
LEYVILLER**

12, rue Principale  
57660 – LEYVILLER  
Tél. : 03 87 05 03 65  
Email : [mairiedeleyviller@orange.fr](mailto:mairiedeleyviller@orange.fr)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 25 JUILLET 2023**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11 Absents :  
Conseillers présents : 11  
Procurations :

**COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 25 JUILLET 2023**  
**Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- Décide et demande, à l'unanimité, le retrait de la commune de Leyviller du Syndicat Intercommunal pour l'énergie et l'Environnement du secteur de Folschviller (SI2E) pour la compétence concession de réseaux électriques à compter du 31 décembre 2023
- Accepte à l'unanimité la modification budgétaire en investissement pour l'achat de mobilier scolaire
  - Dépenses : Chapitre 23 = - 5000 €
  - Recette : Chapitre 21 = + 5000 €
- Décide avec voix 5 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions de rétablir l'éclairage public la nuit.
- N'exerce pas son droit de préemption urbain sur les parcelles section 4 parcelles 243 à 245, 250 et 263 appartenant à M. Ferrara Michele au profit de M et Mme Kieffer.
- N'exerce pas son droit de préemption urbain sur les parcelles section 2 parcelles 410/349 et 412/360 appartenant aux consorts Bernard au profit de M. Gille et Mme Kiffeurt
- Le Maire informe le Conseil Municipal que l'opération Brioches de l'Amitié aura lieu cette année du 9 au 15 octobre 2023.
- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 19 novembre 2023.

Leyviller, le 27 juillet 2023  
Le Maire Daniel BALLIÉ

